Une cause célèbre

LE COURTIER D'ASSURANCES, HENRI GIRARD, INCULPE D'EMPOISONNEMENT EST MORT EN PRISON.

Paris, 13 juin. — Henri Girard, ce courtier d'assurances qui devait comparaître prochainement devant le jury de la Seine, sous l'inculpation d'empoisonnement, de faux et usages de faux, vient de mourir des suites d'une phtysie galopante, à la prison de Fresnes.

Les crimes attribués à Girard font de cette affaire une des plus sensationnelles de ces vingt dernières années. En juillet 1918, on arrêtait Girard, sa femme et son amie, Mme Doneteau, qui furent d'abord inculpés d'escroqueries, faux et usage de faux.

Girard avait assuré la vie, à leur insu, plusieurs de ses amis ou des amies de sa femme; il s'était porté bénéficiaire des assurances et, à la mort de deux de ces assurés, Mme veuve Monin et M. Pernotte, il avait touchée des primes de 40.000, puis de 125.000 francs. Mais, au cours de l'enquête, la méfiance d'une des compagnies d'assurances s'éveilla. Une enquête fut ouverte et le docteur Dervieux, médecin légiste, fut chargé par M. Bonin, juge d'instruction, de rechercher les causes des décès de Mme Monin et de M. Pernotte.

Le rapport du docteur Dervieux conclut, d'après le résultat des autopsies, que la première avait succombé à l'ingestion d'un verre de quinine mêlé d'extrait d'un champignon vénéneux, la fausse oronge. Le second avait absorbé des bacilles typhiques. Or, Girard s'occupait très activement d'études bactériologiques. Il préparait secrètement des bouillons de culture et recueillait les champignons vénéneux. Des bouillons de culture et des champignons vénéneux furent trouvés à son domicile.

Girard et ses complices furent alors inculpés d'empoisonnement. Ses complices, qui sont plus particulièrement impliqués dans les affaires de faux, comparaîtront devant les assises en juillet prochain.

CONGRES NATIONAL DU LIVRE

MM. MILLERAND ET DANIEL-VINCENT ONT ASSISTE A LA SEANCE D'OUVERTURE

Paris, 13 juin. — Le deuxième congrès national du Livre s'est ouvert cet après-midi, en l'hôtel du Cercle de la librairie, boulevard Saint-Germain, en présence de M. Millerand, Président de la République, aux côtés de qui avaient pris place M. Daniel-Vincent, ministre du travail, et les délégués officiels des lettres et de la librairie.

M. Pierre Decourcelle, ancien président de la Société des gens de lettres, a salué et remercié le Président de la République et le Ministre du Travail, qui ont bien voulu honorer de leur présence la séance d'inauguration du deuxième congrès du Livre et exprimé également la gratitude des congressistes pour le Ministre des Affaires Etrangères et le Ministre de l'Instruction Publique, qui, eux aussi, ont bien voulu accorder leur haut patronage au congrès et qui se sont fait représenter à cette réunion.

Après avoir examiné la situation du livre français dans les pays étrangers que l'Allemagne inonde d'ouvrages français à bas prix, forte qu'elle est de la condition privilégiée où une lacune du traité de Versailles la laisse en ce qui concerne la durée de propriété littéraire, M. Pierre Decourcelle a exposé l'action du comité exécutif au cours des années qui se sont déroulées depuis la réunion du congrès, action pour le succès de laquelle il a été trouvé auprès du gouvernement le concours le plus empressé, et indiqué le programme et les méthodes de travail du deuxième congrès.

La première séance a été consacré à l'étude des matières premières employées par l'industrie du Livre.

Turpin et ses inventions

TRENTE ANS DE PROCES

Pauvre inventeur Turpin, que certains appellent « le Nobel fançais » !... Ils oublient que Nobel est mort multi-millionnaire, alors que Turpin a vécu pauvre malheureux, persécuté, emprisonné même, à l'occasion. Et pourtant... Depuis 1881, nous lui devons la plupart de ces inventions si commodes pour supprimer en masses nos semblables, et affirmer les progrès de la science et de la civilisation !

Eugène Turpin n'a pas produit moins d'une quarantaine d'inventions relatives aux engins de guerre et qui ont été à peu près toutes utilisées par les armées belligérantes d'août 1914 à novembre 1918.

En outre de la mélinite, on lui doit : le canon à recul sur l'affût, base de l'artillerie moderne à tir rapide ; les obus de 75, les obus-torpilles, les penclastites, les poudres chloratées, le trinitrotoluène, l'exploseur ou détonateur universel, indispensable à tous les explosifs détonants, dits hauts explosifs, dans le chargement des obus, etc.

Or, s'appuyant sur le mouvement récent en faveur de la propriété intellectuelle et la loi du « droit de suite », M. Turpin demande que l'Etat reconnaisse ses torts envers lui.

Nous avons en Balthasar Claës, ou la Recherche de l'Absolu. Qui écrira le Maître de la Mort, l'histoire et les procès de l'inventeur Eugène Turpin ?

On sait que Turpin est originaire de Rosendaël, près de Dunkerque, où il compte de nombreux amis et admirateurs.

La monnaie métallique

SOIXANTE MILLIONS DE JETONS VONT ETRE FABRIQUES

Nous lisons dans l' « Intransigeant » :

« Nous avons enfin maintenant quelques précisions sur la façon dont seront distribués en France les jetons métalliques qui doivent nous permettre de nous débarrasser de notre sale et incommode papier-monnaie.

Ils ne seront pas mis en circulation partout à la fois et certaines régions qui sont particulièrement déshéritées sous le rapport de la monnaie, seront les premières servies. A Paris, où la crise est beaucoup moins aiguë, paraît-il, qu'en province, nous ne les verrons venir que lorsque ces distributions urgentes auront été effectuées.

Ce sont les jetons de un franc et de deux francs qui feront tout d'abord leur apparition. Ceux de cinquante centimes, dont la frappe n'a été décidée que fort tard, suivront de loin.

Armons-nous cependant de patience, car, comme on l'a dit, la Monnaie n'a mis en Dépôt à la Banque de France, à l'heure actuelle, que 18 millions de francs de jetons. On estime maintenant qu'un minimum de jetons de 60 millions doit être fabriqué pour que l'on puisse procéder à une première répartition. Cela nous rejette à la date que nous avons dès longtemps indiquée : en décembre ?

Mais, d'ici là, l'amélioration progressive du change ne fera-t-elle pas sortir de leurs cachettes les pièces d'argent ?

Un garçon de bureau nettoie 150.000 francs

Paris, 13 juin. — Le comité Américain, rue Lyautey, a déposé une plainte contre un de ses garçons de bureau nommé Silberman, âgé de 18 ans, qui a disparu depuis hier en emportant une somme de 150.000 francs en billets de banque français.

La France en Orient

INTERPELLATION DE CACHIN

Paris, 13 juin. — Marcel Cachin, député communiste de la Seine, vient de faire connaître au président de la Chambre son intention de déposer demain, dès le début de la séance, une demande d'interpellation sur les événements d'Orient.

M. Cachin se propose de demander au gouvernement quel est le rôle de la France dans les événements actuels, en présence de l'action militaire qui se prépare entre la Grèce et la Turquie, et quelles en seront les répercussions sur le front français de Cilicie.

Il désire également être informé du sort réservé aux prisonniers français détenus dans des camps d'Anatolie, de la mission confiée à M. Franklin-Bouillon auprès du gouvernement d'Angora et, en général, de la direction prise par la politique du quai d'Orsay dans le proche Orient.

Le député communiste demandera, au nom de son groupe, la discussion immédiate de son interpellation.

M. Loucheur à Mayence

IL ASSISTE A UNE REVUE MILITAIRE

Mayence, 13 juin. — M. Loucheur, Ministre des Régions Libérées s'est rendu ce matin à Mayence, pour assister à une revue donnée en son honneur.

Avant cette cérémonie le Ministre accompagné de M. Tirard, haut commissaire de la République Française en Rhénanie a visité la Chambre de Commerce Française de Mayence. Il a été reçu par le vice-président qui l'a remercié de cette marque d'intérêt et a exposé avec éloquence le rôle que remplissent au point de vue de l'expansion française les commerçants Français en Rhénanie.

Le Ministre a répondu en quelques mots. Il a félicité les commerçants de l'œuvre qu'ils ont accomplie et les a assurés qu'ils pouvaient compter sur l'appui du Gouvernement.

Après une visite rapide des locaux et des services, le Ministre s'est rendu place de la Foire, ou une remise de décorations a eu lieu en présence des troupes de la garnison.

D'une tribune, MM. Loucheur, Tirard et le général Degoutte ont ensuite assisté à un magnifique défilé.

Mort suspecte d'une artiste

Toulouse, 13 juin. — L'artiste Dolly Delny, âgée de 35 ans, a été trouvée morte dans la chambre qu'elle occupait, dans un hôtel de la place du Capitole.

Une bouteille contenant de l'éther se trouvait au chevet du lit, près de la tête de la jeune femme, qui tenait encore dans sa main un tampon d'ouate appliqué sur sa bouche.

Après un examen médico-légal, il a été décidé que le corps serait transporté à la faculté de médecine aux fins d'autopsie, la mort paraissant suspecte.

Un officier faussaire

IL A DEROBE 50.000 FRANCS

Toulon, 13 juin. — L'enseigne de vaisseau de première classe D. O... est appelé à répondre devant l'officier de justice maritime du parquet de Toulon, de faux en écritures et de détournement d'une somme de cinquante mille francs appartenant à la caisse de la coopérative de son Bâtiment. Les parents de l'officier ont offert le remboursement et ont déposé la somme de cinquante mille francs.

L'enquête judiciaire commencera officiellement demain. On entendra de nombreux témoignages.

Les attentats sur les voies ferrées

UNE ARRESTATION

Orléans, 13 juin. — Une tentative de sabotage a eu lieu hier, à Orléans, à la dislocation de la ligne de Vierzon et de la voie desservant la manufacture des tabacs d'Orléans.

On a essayé de saboter l'aiguille de manœuvre ; heureusement, une surveillance avait été établie et la police mobile a arrêté l'individu qui se proposait d'effectuer un criminel sabotage. C'est un nommé Maurice Cadorna, terrassier, âgé de 30 ans, habitant Fleury-les-Aubrais.

Interrogé, Cadorna ne put fournir que des explications embarrassées. Il a été mis à la disposition du Parquet d'Orléans.

Où sont les 15.000 francs ?

ON RECHERCHE LA PRECIEUSE CASSETTE

La Ligue des Droits de l'Homme nous communique :

« En 1915, des soldats français découvraient, dans une ferme abandonnée du secteur de Soupir (Aisne), une cassette contenant 15.000 fr. Cette cassette remise aussitôt entre les mains du chef de corps, suivit, selon la formule, la voie hiérarchique. Mais, à partir de la brigade, on perd sa trace !...

Le propriétaire de la ferme, M. Dupuis, résidant actuellement à Vailly-sur-Aisne, réclame en vain, depuis deux ans, la restitution de son bien. Le Ministre de la Guerre l'adresse à la Caisse des Dépôts et Consignations, qui l'envoie au Procureur de la République de Soissons, qui le renvoie au Ministre de la Guerre...

La Ligue des Droits de l'Homme proteste contre ces mesures dilatoires que rien ne justifie. L'autorité militaire a reçu en dépôt 15.000 francs. Elle doit les restituer. »

Les épreuves de Leipzig

LES MINISTRES BELGES S'EN OCCUPENT

Bruxelles, 13 juin. — Les Ministres réunis en Conseil de Cabinet ont pris connaissance des décisions du Tribunal de Leipzig, concernant le jugement des coupables.

Aux termes de l'accord interallié qui a accepté sur ce point des tempéraments au traité de Versailles, les décisions de ce tribunal ne peuvent être considérées que comme des épreuves, par lesquelles les autorités Allemandes prouveront leur volonté loyale de punir efficacement les crimes dont les Etats belligérants leur ont soumis les éléments.

Dès qu'il aura reçu les rapports de ses délégués, à Leipzig, le Gouvernement Belge examinera si cette épreuve telle qu'elle résulte des premières décisions, peut être considérée comme satisfaisante.

Un comptable lève le pied avec la forte somme

Paris, 13 juin. — M. Goupil, notaire, rue Louis-le-Grand, a déposé une plainte pour abus de confiance contre son comptable, qui a disparu ce matin, en emportant deux bons de la Défense Nationale de 100.000 et 200.000 francs, qu'il devait porter chez un agent de change, pour les faire négocier.

La police judiciaire recherche activement l'indélicat comptable.

Dans l'Enregistrement

M. Carlet, inspecteur adjoint de première classe (Isère), nommé inspecteur à Lille et non installé, est maintenu dans l'Isère.

M. Bainy, surnuméraire (Nord), est nommé receveur contrôleur de deuxième classe, à Roubaix.

Les incidents de la mairie de Marcq-en-Barœul

LA LETTRE DE DEMISSION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX SOCIALISTES

Les conseillers municipaux socialistes qui ont donné leur démission dimanche, à la suite des scandaleux incidents que nous avons relatés, ont confirmé leur décision par la lettre suivante adressée à M. le Préfet du Nord :

Marcq-en-Barœul, le 13 juin 1921.

Monsieur le Préfet,

« Le 27 décembre 1920, notre collègue, le citoyen Duhamel, membre du Bureau de Bienfaisance, nous adressait une lettre de protestation concernant l'attribution d'allocation de secours pour femme en couches à un conseiller municipal de la commune.

« Cette protestation visait non seulement le conseiller municipal, mais aussi le propriétaire et entrepreneur employant du personnel.

« De plus, ce dossier accepté par la Préfecture, n'avait jamais été soumis à la Commission du Bureau de Bienfaisance ni au Conseil municipal.

« De même, l'ancien maire, M. Dujardin, contestait son existence.

« A la séance du 5 mars dernier, M. Sauvage fut mis en demeure de démissionner ou de rembourser l'argent perçu illégalement.

« Il donna sa parole d'honneur de rembourser immédiatement les sommes touchées.

« A la séance du 12 juin, au moment du vote du budget du Bureau de Bienfaisance, nous constatâmes que M. Sauvage n'avait pas tenu parole et de nouveau, il voulut faire des promesses.

« Chose plus grave, par une lettre adressée à vos services dans le courant du mois d'avril, M. Delannoy, maire, contrairement à l'avis des membres du Conseil municipal, s'efforce de justifier l'attitude de M. Sauvage, en déclarant que celui-ci ne gagnait que 19 francs par jour.

« Cette lettre ne nous fut pas communiquée et ce ne fut que sur mes instances pressantes que lecture nous en fut donnée.

Il résulte donc, que l'administration municipale, au lieu de réprimer semblables abus, tend, par une attitude blâmable, à cacher, si ce n'est favoriser pareilles injustices qui soulèvent d'indignation toute la population honnête de notre commune, et ce, au moment où le chômage et la misère règnent en maîtres dans les pauvres foyers sinistrés.

« Il nous semble que depuis le 5 mars, l'administration municipale aurait dû appliquer en toute justice une décision unanime du Conseil municipal.

« Constatant que semblables faits continuent à être tolérés et favorisés par une complaisance coupable, que depuis notre présence à la Mairie nous ne cessons de découvrir des illégalités flagrantes, que rien n'est tenté pour les réprimer ; que la seule règle est de satisfaire un entourage intrigant, qu'ainsi toutes les questions vitales de la ville ne reçoivent aucune solution.

« Ne voulant pas plus longtemps collaborer avec une administration dont l'incapacité éclate à chaque instant, nous ne pouvons qu'élever nos protestations énergues, en vous adressant notre démission collective de nos mandats de conseillers municipaux.

Veuillez agréer, M. le Préfet, notre considération distinguée.

WALLE, BONDERE, EUGENE, LUBIN, DUHAMEL, DEMYNCK, LESSCHAEVE, MONVOISIN, GUILBERT, PLUQUET, FIERS.

Comme nous le faisions pressentir hier, cette démission de conseillers socialistes entraînera fatalement la chute des conseillers restants. Malgré le désir de quelques-uns d'entre eux de se maintenir à la mairie, la plupart se rendent compte de l'impossibilité de faire un travail quelconque dans de pareilles conditions. Au cours d'une réunion qui s'est tenue hier, le mot « démission » a déjà été prononcé. Il se pourrait donc que la chose devint effective plus tôt qu'on ne le pensait.

Cette solution est ardemment souhaitée par tous ceux qui on véritablement à cœur les intérêts de la commune de Marcq-en-Barœul, car elle sera le dénouement attendu d'un effarant cauchemar.

Un mutilé de guerre dévalisé

DEUX FILOUS LUI ENLEVENT 3.482 FR.

Hier dans la journée, un mutilé de la guerre, Léon Fatoux, touchait à la Trésorerie Générale d'Amiens ses arrérages de pension, soit exactement 3.482 francs.

A sa sortie, il trouva, comme par hasard, dans la rue, deux individus dont l'un nommé Lucien Joly, ayant habité Amiens, ne lui était pas inconnu. Celui-ci avait pour compagnon Dhénin Emile, 35 ans, ouvrier briquetier, demeurant à Heudicourt.

Tout en s'entretenant des motifs qui avaient conduit Fatoux à la Trésorerie, le groupe se dirigea vers la gare du Nord. Là, après quelques instants de repos, et sur la proposition de Joly, les trois hommes s'acheminèrent vers le boulevard Beauvillé. Parvenus à son extrémité, ils gagnèrent les champs.

Aussitôt Joly se mit à plaisanter Fatoux sur sa toilette, ajoutant qu'elle n'était pas digne d'un pensionné de l'Etat. Il lui conseilla de se boutonner, et comme Fatoux lui faisait remarquer que cela lui était difficile parce qu'il était infirme du bras droit Joly s'avança pour lui ajuster son veston.

C'était un truc pour dévaliser le mutilé, qui ne s'en aperçut même pas. Mais, chose inconcevable, devant lui, et sans qu'il émit la moindre protéstation, Joly remit 1.000 francs en billets de 100 francs à Dhénin et conserva le reste, en Bons de la Défense Nationale.

Fatoux revint ensuite avec ses deux voleurs à la gare du Nord. Là, Joly trouvait l'occasion de s'enfuir et Dhénin, pour ne pas éveiller les soupçons de Fatoux, répétait sans cesse à ce dernier qu'il surveillait Joly. Bientôt après, Dhénin plantait là le mutilé et se rendait à l'intérieur de la ville. C'est alors que le mutilé s'aperçut du vol dont il avait été victime.

On pensera sans doute que Fatoux se dirigea vers le prochain commissariat de police, pour conter sa mésaventure. Nullement. Tout en se promenant, il suivit la rue de Noyon et ses pas l'amenèrent devant un magasin de nouveautés de la rue des Vergeaux. En jetant un coup d'œil à l'intérieur, il aperçut alors Dhénin qui faisait l'emplette d'un pantalon.

Le mutilé n'y tint plus et avisant l'agent de sûreté Daussy, lui désigna son voleur qui fut conduit incontinent devant M. Démaret, commissaire de police.

Malgré les accusations formelles du plaignant, Dhénin commença d'abord par nier. Mais il fut bien embarrassé pour expliquer la provenance de l'argent dont il était détenteur, et force lui fut de dire la vérité.

Il expliqua ensuite que c'était Joly qui l'avait entraîné dans cette aventure, il lui avait proposé de faire une beau coup, persuadé qu'il serait couronné de succès. Et c'est ainsi que lui, Dhénin, avait prêté son concours à Joly.

M. Démaret en savait assez, et il défèra Dhénin au parquet, qui le fit écrouer. Quant à Joly, il court encore.

Dernière Heure

Nouvelle entrevue entre MM. Loucheur et Rathenau

Les entretiens se poursuivront à Paris.

Wiesbaden, 13 juin. — Après avoir assisté à la revue militaire à Mayence, M. Loucheur a quitté le cortège officiel et est rentré à Wiesbaden en automobile.

Il s'est rendu à 11 heures au siège du service français de la reconstitution, où il a eu, avec M. Rathenau, un nouvel entretien.

De même que celui d'hier, l'entretien de ce matin a porté uniquement sur les réparations et les restitutions en général.

Après la journée d'hier, on pouvait s'attendre à une discussion de détail, mais il semble que tout en montrant le plus grand désir de conciliation et d'arriver bientôt à des résultats concrets, M. Rathenau cherche à éviter une discussion détaillée.

L'impression générale demeure néanmoins satisfaisante.

L'entretien a pris fin vers 13 heures.

Nous avons pu voir M. Loucheur au moment où il regagnait son hôtel.

Le ministre était très satisfait et il nous a confirmé que ses entretiens se poursuivraient à Paris entre les experts français et des délégués du ministre allemand de la Reconstruction.

Encore un sabotage sur une voie ferrée

A Rouen, une pierre a été placée dans l'aiguille

Rouen, 11 juin. — Un nouvel acte de sabotage a été commis, cette nuit, à Rouen, sur une voie de raccordement des lignes des quais avec la gare du Nord.

Un train de 33 wagons de charbon, précédé d'un conducteur à pied, muni d'une lanterne, allait franchir une aiguille, quand le conducteur remarqua la position anormale du levier. Il fit au mécanicien les signaux d'arrêt. La machine et huit wagons s'engagèrent néanmoins sur la voie de droite et le neuvième wagon sur la voie de gauche, sans qu'il y eut télescopage ni déraillement. Un fort silex avait été placé dans l'aiguille.

L'enquête faite par des techniciens, a établi que ce sabotage n'avait pu être préparé que par au moins deux hommes.

AU CONGRES DES P.T.T.

L'ORIENTATION SYNDICALE

Paris, 13 juin. — La deuxième journée du Congrès national du Syndicat des sous-agents s'est ouverte ce matin, à 9 heures, sous la présidence de Nairy, de Lyon.

La séance a été consacrée à la revision des statuts. Les suggestions du bureau fédéral ont été adoptées.

Dans sa séance de l'après-midi, le Congrès a abordé la question de l'orientation syndicale.

DIGAT, secrétaire fédéral, a prononcé un long discours et en concluant, a assuré les congressistes que les réformistes ne pouvaient pas admettre que le syndicalisme fût le jouet d'un parti quelconque.

PEYROTTES, de Béziers, a ensuite exposé la théorie des extrémistes, puis la suite de la discussion a été renvoyée à demain.

Les Grèves en Bavière

LA CESSATION DU TRAVAIL EST COMPLETE DANS PLUSIEURS VILLES

Munich, 13 juin. — La grève continue sans atténuation, à Nuremberg. Elle est générale dans la grande industrie et dans les tramways.

A Cobourg, elle est générale. La police a interdit aux organisations ouvrières de se réunir à un même endroit, pour se rendre aux obsèques du député socialiste Gareis.

OBSEQUES DU DEPUTE GAREIS

Munich, 13 juin. — Les obsèques de Gareis ont été célébrées à 5 heures, au milieu d'une grande affluence de travailleurs.

Le député au Reichstag Ledebour a pris la parole au nom du Parti socialiste indépendant. Il a rendu hommage aux apôtres du socialisme depuis Jaurès jusqu'à Gareis.

Le député Unterleitner a présenté les condoléances des socialistes français et autrichiens.

Après la cérémonie, les assistants ont regagné la ville en plusieurs cortèges. Les ponts sur l'Ysar étaient gardés par la police avec des automobiles blindées et barrés par des fils de fer barbelés, de sorte que les manifestants se sont dispersés. Aucun incident ne s'est produit.

Mme Bessarabo à l'instruction

UNE CONFRONTATION

Paris, 13 juin. — Tout en conservant pour défenseurs Mes Ernest-Charles et Cuvillier, Mme Bessarabo a obtenu que Me de Moro-Giafferi acceptât de la défendre devant le jury.

Cet après-midi, M. de Moro a assisté sa cliente dans l'interrogatoire que lui a fait subir le juge, M. Bonin, ainsi qu'à Mlle Paules Jacques. Elles ont été confrontées avec deux témoins: MM. Lhospitalier et Berlioz, employés dans une maison de banque, avec laquelle M. Bessarabo faisait des affaires de sucre et de pétrole au Mexique.

M. Bessarabo devait toucher à l'époque où il a été assassiné, une commission de 110.000 francs, sur ces affaires. On cherche ce qu'est devenue cette somme.

Un communiste allemand en justice

LE PROCES HOELTZ

Berlin, 13 juin. — Le procès du chef communiste Hoeltz, qui joua déjà un grand rôle l'année dernière, puis récemment dans les troubles communistes qui éclatèrent dans l'Allemagne centrale, a commencé aujourd'hui.

Hoeltz s'est refusé à répondre à toutes les questions qui pourraient, a-t-il dit, compromettre ses amis.

Un enfant scié en deux

Foix, 13 juin. — Un pêcheur a découvert, sous le pont d'un ruisseau, près du village de Bompas, la partie inférieure du cadavre d'un enfant paraissant âgé d'un mois environ, coupé en deux avec une scie.

Le Parquet de Foix a ouvert une enquête.

ROUBAIX

Bureaux : 39, rue Pauvrée. — Téléphone 9-51

LA 16me ASSEMBLEE GENERALE DU NORD-TOURISTE

Hier matin, à 10 heures, au siège, contour St-Martin, à Roubaix, s'est tenu la 16e assemblée générale statutaire du Nord-Touriste, sous la présidence de M. le Dr Butruille.

M. Samain, secrétaire général, après avoir rendu hommage à la mémoire de M. Klebbe, l'actif vice-président du comité des routes, récemment décédé, donna lecture du rapport moral pour les deux années 1919 et 1920.

Ce rapport marque une progression notable dans le développement de la société. De 12.635 membres qu'elle comptait en 1914, l'effectif a été porté, au 31 décembre 1920, à 16.155. Le secrétaire espère que le chiffre de 20.000, sera atteint à la fin de cette année.

Le Nord-Touriste, que les nécessités de sa réorganisation avaient obligé à se désintéresser, en 1919, de la question de l'entretien des routes, a voté en 1920 une somme de 1.500 fr. et récemment une somme de 25.000 fr., qui ont été versées au service des Ponts-et-Chaussées.

Depuis 15 mois, des excursions nombreuses ont été organisées par le N.-T., dont une particulièrement appréciée, en Alsace-Lorraine, à la suite desquelles une tombola gratuite eut lieu entre les excursionnistes.

Le rapport signale aussi les excellents résultats obtenus à Lille et Tourcoing, dont les sections possèdent des bureaux permanents.

M. Janssens, trésorier, rend compte de la situation financière qui s'exprime par 134.492 fr. 13 de recettes et 51.770 fr. 18 de dépenses, donnant le très satisfaisant excédent de 82.721 fr. 95.

M. Roussel, rend compte à son tour de son mandat de commissaire de surveillance.

Les membres du Comité directeur sont réélus ensuite, et la séance s'achève par la remise de récompenses aux membres les plus dévoués du Nord-Touriste.

Des breloques d'or sont offertes à MM. Carré, de Lille ; Durieu, de Roubaix ; Prévost, de Vieux-Condé ; Bosbœuf, de Cousolre ; Courtois, de Lille ; Lemaire, de Bousbecque ; Delannoy, de Chéreng ; Mme Desruelles, de Roubaix ; Loncke, de Roubaix.

Trois breloques de vermeil, sept d'argent et douze de bronze ont été distribuées à divers membres.

A LA CAISSE D'EPARGNE

Opérations de la 24e semaine : 876 versements, 520.938 fr. ; 375 remboursements, 378,560 francs.

NORD TOURISTE

L'excursion cycliste du dimanche 19 juin à Coukelaere : Le Canon monstre ; La tombola gratuite.

Départ au siège social, 11, Contour Saint-Martin, à 7 heures. — Itinéraire : Tourcoing, par la rue de la Gare, boulevard de la République, boulevard Gambetta ; jonction avec les sociétaires tourquennois, place de la République, 13, café Deconinck, siège de la section tourquennoise, à 7 heures 15. Roncq, Menin, Roulers, Couckelaère. Visite au canon monstre qui tirait sur Dunkerque et dont l'installation est demeurée en parfait état. Déjeuner vers midi (apporter ses vivres).

Retour par le même itinéraire. Retour à Tourcoing et Roubaix vers 8 heures. Total de l'excursion aller et retour environ 110 kilomètres. Capitaines de route : MM. Demart et Durieu.

CHUTE GRAVE

Dimanche après-midi, vers deux heures, Henri Lesave, 61 ans, manœuvre de maçon, rue du Fort, 38, est tombé dans l'escalier de sa demeure.

M. le docteur Delahousse, requis, a constaté une fracture du crâne et a ordonné le transport du blessé à l'hôpital.

La trépanation a été pratiquée dimanche après-midi par M. le docteur Butruille.

TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE

Des malfaiteurs ont tenté de s'introduire hier, vers deux heures du matin chez Mme Debaisieux, rue Sainte-Thérèse, cour Florent, 37. Des empreintes, qui paraissent avoir été faites à l'aide d'un ciseau à bois, ont été relevées sur la chambranle de la porte.

UN CHARRETIER TOMBE SOUS SA VOITURE

Hier matin, vers 10 heures, le charretier Alfred Bonse, 48 ans, demeurant rue des Longues-Haies, 253, cour Jénart, conduisait un camion chargé de terre et de décombres. Par suite d'un écart du cheval, il tomba sur la chaussée et la roue de la lourde voiture lui passa sur la jambe gauche.

Après avoir reçu les soins de M. le docteur Druesne fils, qui constata une fracture de la cuisse, le blessé a été transporté à la Fraternité.

ETAT-CIVIL

Naissances. — André Becquet, rue Blanchemaille, 117, c. Franck, 12. — Pierre Tegedhoff, rue Jean-Bart, 10, c. Dumery, 4. — Jacqueline Lemaire, rue Austerlitz, 13. — Hélène Cempens, rue Tunis, 68, cour Lecru, 1. — Fernande Iacq, rue Ypres, 17. — Robert Detollenaere, rue Thiers, 32. — Marcel Werquin, rue Decrème, 69. — Henri Gonce, rue Labruyère, 12. — Charles Hespel, rue Tournai, 34.

Décès. — Léon Agache, 83 ans, rue Dammartin, 15. — Jean Selosse, ép. Liégeois, 70 ans, rue Jouffroy, 131 bis. — Jules Delcourt, 21 ans, rue Franklin, 22. — Oscar Nys, 8 ans, rue Voltaire, 89, c. Mossiaen, 7. — Denis Duriez, 47 ans, ép. De Laender, rue Sentier, 5. — Albaamie Decock, 62 ans, rue Flandre, 137. — Floris Marescaux, 71 ans, d'Ascq, déc. hôpital.

TOURCOING

CRICK-SICKS

Aujourd'hui mardi, répétition à 7 heures 45.

TIRAGE D'OBLIGATIONS

Le mercredi 15 courant, à 10 heures, à l'Hôtel de Ville, il sera procédé au tirage de 284 numéros de l'emprunt de 1903, contracté pour conversion d'un ancien emprunt et pour travaux d'utilité publique.

VOL DE PLANTES

La nuit, trois palmiers ont été volés à la terrasse de l'Hôtel Cornet, place Victor-Hassebroucq.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Hélène Vermotte, rue de la Marlière, 67. — Anne Marie Lefebvre, rue Nationale, 57. — Roland Dumortier, boulevard Gambetta, 242. — Nelly Devoldere, rue Roncq, 326. — René Paux, rue du Rhin, 28. — Paul Dedessus-le-Moutier, rue de Bitche, 6. — Stéphanie Delescluse, rue de Toulouse, 12. — Gisèle Hellot, rue du Maréchal-Ney, 31. — Arthur Degreef, rue Chêne-Houpline, 352. — Marlette Gruard, rue Touquet, 118 bis. — Fernande Leman, rue d'Avesnes, 28.

Décès. — Albert Lagouge, 6 mois, rue Dragon, 144. — Madeleine Beernaert, 3 mois, rue d'Arcole, 34. — Marie Josèphe Vanoverbeke, rue de Roncq, 326. — Alfred Vrielynck, 45 ans, s. p., époux de Clara St-Venant, rue Nationale, 122 (r. Bl.-Porte, 257). — Marthe Dehaene, 3 jours, rue Nationale, 120 (Bondues). — Laure Dujardin, 36 ans, s. p., épouse Henri Deschamps, rue des Acacias, 2. — Sidonie Beusschaert, 63 ans, ép. de Gustave Delecroix, rue des Ursulines, 43 bis.

Autour de Roubaix-Tourcoing

WATTRELOS

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS. — Jeudi 16 juin, les consultations auront lieu dans l'ordre ci-après :

Ecole de filles du Touquet : 1er séance à 9 h., pour les noms commençant par les lettres A. à G. ; 2e séance, à 10 h., pour les lettres H. à Z.

Ecole de filles du Centre : 1re séance, à 14 h. 30, pour les lettres A. à G. ; 2e séance, à 15 h. 30, pour les lettres H. à Z.

VACCINATIONS GRATUITES. — Jeudi 16 juin, à 9 h., à l'école de garçons de la Bailleule, séance de vaccinations gratuites par M. le docteur Maillard.

CERCLE SYMPHONIQUE DU CENTRE. — Aujourd'hui mardi, à 19 h. 30, répétition générale, en vue du prochain concert.

CONTRAVENTIONS. — Procès-verbal a été dressé à Léon Delannoy, de Roubaix, pour défaut de lanterne à son vélo, rue du Mont-à-Leux, et à Pierre Stroobandt, de Stéenje, pour avoir laissé divaguer ses chiens rue Jean Jaurès.

ETAT CIVIL. — *Naissances.* — Gilbert Leugniet, rue des Piats, 13. — Simonne Imbrecht, rue du Moulin, 53. — Renée et Arthur Vereydt, rue de la Teinturerie, 11. — Fidèle Degrève, rue Boucicaut, 12. — Louis Duquesnois, rue de Tourcoing, 50. — Georges Lequeuw, carrière Grimonprez, 9.

Décès. — Georgette de Bruyne, 1 mois, rue de l'Union, 88. — Marie Thérèse Mairie, veuve Dufromont, 81 ans, s. p., rue du Trou de Fouan.

LILLE

Concours hippique international

LA TROISIEME JOURNEE

Peu de monde hier après-midi au concours hippique. Le temps menaçant, avait éloigné nombre de personnes, amateurs des réunions de ce genre. Seuls les fervents du sport hippique assistaient à la réunion.

Parmi les personnalités présentes on remarquait le général Lacapelle, commandant le 1er Corps, le général Grégoire, le Colonel Gossard, du 6e chasseurs, le citoyen Rogheboom, représentant la mairie de Lille, ainsi que de nombreux officiers de la garnison.

La fanfare du 6e chasseurs, prêtait son concours à la manifestation sportive.

Voici le palmarès de la Coupe militaire et du Prix Champsavin qui furent disputés hier :

PRIX FAIDHERBE (Coupe Militaire)

Pour chevaux inscrits sur les contrôles de l'armée Française et montés par des officiers des 1er, 2e, 3e, 6e et 20e régions et au Gouvernement militaire de Paris.

1er prix. — Allons-y, au Capitaine Augier, du génie, monté par le Sous-Lieutenant de Brienne.

2e prix. — Incas, au Lieutenant Caron, du 6e chasseurs, monté par le propriétaire.

3e prix. — Bichette, au Lieutenant De Nobled, du 11e cuirassiers, monté par le Lieutenant Roland.

4e prix. — Tabary, au Lieutenant Confolent, du 11e cuirassiers, monté par le Lieutenant Roland.

5e prix. — Fétiche, au Lieutenant Guérin, du 46e d'artillerie, monté par le propriétaire.

6e prix. — Herseur, au Capitaine Benedetti, du 101e d'infanterie, monté par le Sous-Lieutenant De Briolle.

7e prix. — Législateur, au Lieutenant Ganet, monté par le Lieutenant Guérin.

8e prix. — Moustache, au Lieutenant Azemar, du 16e dragons, monté par le propriétaire.

9e prix. — Abdon, au Lieutenant Jeanne, du 16e dragons, monté par le propriétaire.

10e prix. — Ischia, au Commandant de Villemaret, monté par le Capitaine Davenne, du 6e chasseurs.

11e prix. — Oscar II, au Lieutenant Esnol, du 6e chasseurs, monté par le propriétaire.

12e prix. — Tambour, au Lieutenant Bonafous, du 6e chasseurs, monté par le propriétaire.

13e prix. — Chantilly, au Capitaine Lecocq, de l'état-major d'armée, monté par Capitaine Boursier.

PRIX CHAMPSAVIN

(Parcours de Chasse — Gentlemen)

1er prix. — Tapageur, à M. Costa, monté par le propriétaire.

2e prix. — Coq de Roche, à M. Jacques Delesalle, monté par le propriétaire.

3e prix. — The Doctor, à M. H. Cravoisier, monté par M. H. de Royer.

4e prix. — Savary, à M. De Sauta Victoria, monté par M. L. Bourbon.

5e prix. — Lord Kitchener, à M. Laame, monté par le propriétaire.

6e prix. — Irène, à M. Marcel Rousseau, monté par le propriétaire.

7e prix. — White King, à M. Lederlin, monté par M. Bignon.

8e prix. — Fréia, à M. de Sauta Victoria, monté par M. Bourbon.

9e prix. — Cuy, à M. Dupont, monté par M. Cabour.

10e prix. — Game Ghick, à M. Jean Valdelièvre.

11e prix. — Zazz, à M. Guyot, monté par le propriétaire.

12e prix. — Grand Couronné, à M. Alexandre Caulliez, monté par le propriétaire.

Mutuelle des Défenseurs de Lill

Le concert organisé au Palais d'Eté, le 16 juin, à 8 h. 30, par la Mutuelle des Défenseurs de Lille, au profit de sa caisse de secours, est appelé à un grand succès par la valeur des éléments qui y participeront.

L'excellente musique de l'U. N. C., avec sa clique, feront entendre les meilleurs morceaux de leur répertoire. L'orchestre et les artistes du Palais d'Eté, le Caveau Lillois, qui interprétera une comédie antinevrasthénique : « Eul Jug mint d'Salomon », le fameux comique Louis Henrian, surnommé le roi du rire, dans ses créations, voilà de quoi passer une excellente soirée. Les cartes sont en vente dès maintenant au Palais d'Eté, au Bar Alexandre, 25, rue de Béthune, chez M. Vyt, 42, rue Nationale.

Le Concours agricole de Lille

Le Comice Ag